

Vu et vérifié et porté en h
au L. C. N° 66 du 28.VII.1960
Le Comptable Territorial, 931-

Ruhengeri le 27 juillet 1960.

Relevé des sommes reçues au comptant pour compte des Travaux Publics
par l'Hôpital de Ruhengeri - Mai juin juillet. 1960. (Code 148).

Quittance: N° 931/9037/B.
N° 931/9038/B.
N° 931/9039/B.
N° 931/9040/B.
N° 931/9041/B.
N° 931/9042/B.
N° 931/9043/B.
N° 931/9044/B.
N° 931/9045/B.
N° 931/9046/B.
N° 931/9047/B.
N° 931/9048/B.
N° 931/9049/B.
N° 931/9050/B.
N° 931/9051/B.
N° 931/9052/B.
N° 931/9053/B.
N° 931/9054/B.
N° 931/9055/B.
N° 931/9056/B.
N° 931/9057/B.
N° 931/9058/B.
N° 931/9059/B.
N° 931/9060/B.
N° 931/9061/B.
N° 931/9062/B.
N° 931/9063/B.
N° 931/9064/B.
N° 931/9065/B.
N° 931/9066/B.
N° 931/9067/B.
N° 931/9068/B.
N° 931/9069/B.
N° 931/9070/B.
N° 931/9071/B.



Soit 35 quittance à 50frs soit donc mille
sept cent cinquante frs.

Pris en recette le
Comptable Territorial,
Mr. DEVISSCHER.

Ruhengeri le 27 juillet 1960
L'Intendant de l'Hôpital
H. SARTILLOT.

H. Sartillot